



Pour plus d'information, visitez notre site : www.fodgac.fr

Comité technique du SSIM du 21 octobre 2014

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Approbation du procès-verbal du CT du 08 avril 2014
2. Suite donnée au dernier CT
3. Réorganisation du domaine applications collaboratives du SSIM
4. Présentation du projet de texte préparé par le groupe de travail « compensation des déplacements professionnels hors Iles de France
5. Point sur l'évolution des effectifs de la Dsi en 2014
6. Questions diverses

Pour les votes, le président indique qu'il y a 4 votants (2 CFDT, 1 CGT et 1 FO)

Les éléments / décisions évoqués pour chaque point sont les suivants :

1. Approbation du procès-verbal du CT du 08 avril 2014

Le PV a été approuvé modulo 3 modifications.

2. Suite donnée au dernier CT

- Mise en place d'un suivi d'activité (estimé/réalisé) : La question restant en suspens de savoir si le recensement de ce type de données devait être soumis à la CNIL ? : L'administration indique qu'il n'y a pas de besoin de déclaration CNIL. Néanmoins, un avis sur le tableau de recensement sera fait auprès de SDJ pour avoir une réponse juridique sur le suivi d'un plan de charge. La DSI s'y conformera.
- Amélioration des arrivées/départs à la DSI : édition d'un livret d'accueil pour Athis Mons (un exemplaire est fourni avec les documents préparatoires) et adaptation de celui-ci pour les agents de la DSI travaillant à Farman. Le président du CT propose une réunion de relecture pour finaliser et diffuser le document avant la fin d'année.

3. Réorganisation du domaine applications collaboratives du SSIM

La mise en œuvre est prévue pour le premier semestre 2015. En parallèle, l'administration indique qu'une mission serait créée au sein du SG à l'instar de ce qui existe pour le SIF et le SIRH.

L'évolution des textes pour concrétiser cette évolution est mise au vote :

Les OS indiquent qu'il manque 3 ressources (1 Moe et 2 Moa) suite à la mutation. La charge va également évoluer sur la passation des marchés et si l'outil GEODE devient une application nationale.

L'administration indique en cas de non pourvoi des postes, qu'un protocole de délégation serait passé avec la MOA. Le SG doit intégrer les outils Geode/BV dans le projet SMID.



Résultat du vote : 4 Pour (hors répartition des responsabilités entre le domaine MOD et le centre support sur le suivi AIG)

La direction indique qu'elle rédigera une note pour préciser la répartition des missions entre le domaine MOD et le centre support vis-à-vis des AIG.

4. Présentation du projet de texte préparé par le groupe de travail « compensation des déplacements professionnels hors Iles de France

Les travaux du GT sont présentés par l'administration. Le projet de texte est mis au vote en tenant compte de la demande de FO au cours du GT pour qu'il soit rétroactif au 01 janvier 2014.

Résultat du vote : 4 Pour

L'administration indique que le texte est une avancée favorable pour les agents et s'engage à une signature rapide pour sa mise en œuvre.

5. Point sur l'évolution des effectifs de la Dsi en 2014

L'effectif de la DSI au 01 octobre est de 135, une projection au 1^{er} janvier indique que nous serons 136. En 2014, le bilan est enfin positif (+6) d'un point de vue quantitatif. Néanmoins, les 14 départs impactent la perte de connaissances et d'expertise, d'un point de vue qualitatif.

Même si la direction se bat pour la publication d'AVE, le constat reste sans appel : 75% sans candidats. Une des conséquences évoquées est l'impact de la limitation des ressources RH sur la dépense budgétaire et le lancement de projet. Le président indique que l'absence de candidat est le plus problématique.

FO intervient sur l'aspect attractivité et demande si la Dsi donne des avis pour les agents pouvant être promus. L'administration indique que ses avis ne sont pas toujours suivis en CAP.

6. Questions diverses

NQI orchestra : FO indique que les formations n'ont pas permis de découvrir l'outil. L'administration indique qu'une réponse sera apportée prochainement.

Convention locale : une réunion bilan doit être programmée par l'administration.

La CFDT souhaite une information sur les matériels qui lui ont été refusés

Restructurations : La Dsi est concernée par la modernisation de la fonction finance mais les impacts sont non connus pour l'instant. En 2016, la DSI intégrera le service facturier et deviendra « pôle Achat » sur le secteur d'activité « achats informatiques » le Sg doit apporter des réponses sur les missions qui seront exercées en local.

Horaire : SDP met en place une charte du temps à destination des agents. L'administration indique qu'un indicateur existe sur l'envoi de mails hors des horaires de bureau.

Fumeur : la mise à disposition d'un abri est à l'étude.

Les représentants pour FO : Wladis Laczkowski , Titulaire
Mickaël Jean Gilles, Suppléant

